



BULLETIN OFFICIEL DU DISTRICT LIÈGE-NAMUR-LUXEMBOURG
DE LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION A.S.B.L. - [N°179 25 mars 2017](#)

Éditeur responsable: Remy Crahay Avenue Rogier 28/1A B-4000 LIEGE Tel : 04 225 12 32 Gsm : 0499/39 91 30
Courriel: remy.crahay@teledisnet.be

Compte rendu de la réunion du samedi 11 février 2017 à Seraing

La séance est ouverte par le Président Pierre Salembier.

Présents bureau : Madame Pascale Schröder, Messieurs Pierre Salembier, Remy Crahay, Thierry Klein, Remi Jaymaert.

Absents du bureau et excusés : Mesieurs Philippe Janssens, Olivier Joskin.

Invités présents : Mesdames Rosemay Deponthieux (CSN), Marie Rose Mahiels (CA), Geneviève Lugentz (CS Masters), Monsieur Léon Vallot (Président honoraire).

Absents et excusés : Mesdames Léa Dumont (Présidente honoraire), Maria Willems (CSEL), Messieurs André Crombagnon (CC), Swertvaegher Xavier (CSWP).

1. Remarques sur la rédaction des procès-verbaux du 20 février 2016 :

Lors de la prochaine AG du District LNL, nous aimerions revenir à 1 voix par club.
Proposition qui sera présentée aux statuts et règlements.

2. Diekirch :

Voici la sélection du District LNL pour la compétition des 100 m à Diekirch le jeudi 25 mai 2017.
Les accompagnants sont : Rémi Jaymaert, Marie-Rose Mahiels, Thierry Klein et Remy Crahay.

Présélection Diekirch 2017

1	CHEVALIER Benoit	CHTHN/003050/00	CHTHN
2	GARCIA ZAMORA Ilona	CHTHN/002006/03	CHTHN
3	HENDRICK Sébastien	CHTHN/002947/01	CHTHN
4	LOURTIE Hugo	CHTHN/001695/02	CHTHN

5	LOURTIE Théo	CHTHN/002526/04	CHTHN
6	OGILVIE Lara	CHTHN/998/99	CHTHN
7	SOUILEM Naji	CHTHN/004222/04	CHTHN
8	STRAETEN Victor	CHTHN/004232/06	CHTHN
9	BLANCHARD Nicholas	CNA/002083/02	CNA
10	DANTHINE Zacharie	CNA/002087/04	CNA
11	GASPARD Marie	CNB/002622/05	CNB
12	LAROCHE Laurane	CNB/004960/01	CNB
13	STREPENNE Elisa	CNB/001003/00	CNB
14	BULTE Manon	CNHUY/006085/97	CNHUY
15	CANTAMESSA Astrid	CNHUY/005178/98	CNHUY
16	CANTAMESSA Roxane	CNHUY/005659/97	CNHUY
17	GONDA Mandy	CNHUY/005378/90	CNHUY
18	KALDI Valentine	CNHUY/004941/91	CNHUY
19	DOYEN Noé	CNSPA/006286/06	CNSPA
20	BORRE Chloé	EMBOU/002521/05	EMBOU
21	CROMBEL Théo	EMBOU/002525/03	EMBOU
22	DEVILLE Louis	EMBOU/001777/03	EMBOU
23	COURBOIS Thomas	ENW/003453/05	ENW
24	DOMINICZAK Naya	ENW/004257/06	ENW
25	GOIRE Adrien	ENW/005145/98	ENW
26	GOIRE Sarah	ENW/009516/00	ENW
27	GOREUX Léa	ENW/004192/04	ENW
28	PETITJEAN Elise	ENW/003446/05	ENW
29	WAUTHOZ Julien	ENW/001411/99	ENW
30	ANDRIEN Maxime	ESN/000199/94	ESN
31	DEFRAINE Claris	ESN/001191/99	ESN
32	DELVOIE Cédric	ESN/005262/92	ESN
33	FEUILLEN David	ESN/000596/99	ESN
34	JANON Guillaume	ESN/000215/95	ESN
35	MAKA Emilie	ESN/001376/02	ESN
36	MORREALE Mathéo	ESN/003422/03	ESN
37	PIRON Juliette	ESN/000652/99	ESN
38	PIRON Noémie	ESN/000229/95	ESN
39	LAVENS Camille	FLIPP/000559/98	FLIPP
40	CHAUVEHEID Lilou	LGN/005911/04	LGN
41	COURTOIS Maxime	LGN/004360/06	LGN
42	POLART Clara	LGN/003301/05	LGN
43	CHAVEZ Ana Almudena	MOSAN/006915/00	MOSAN
44	FRANQUINET Ambre	MOSAN/001718/04	MOSAN
45	GOSUIN Augustine	MOSAN/001748/04	MOSAN
46	HUSQUINET Paul	MOSAN/001407/02	MOSAN
47	LABYE Romain	MOSAN/002492/05	MOSAN
48	LOUIS Maxence	MOSAN/002394/05	MOSAN
49	SOGOMONIAN Eric	MOSAN/002392/03	MOSAN
50	COLLIN Nathan	NCH/001075/01	NCH

51	MAYERES Nell	NCH/003179/04	NCH
52	MINSOUL Charlotte	NCH/01663/01	NCH
53	DE BROUX François	NOC/001836/04	NOC
54	LAMQUET Bastien	NOC/004714/04	NOC
55	ARGUN Vénéra	SSSV/000957/00	SSSV
56	BACKES Zoé	SSSV/001729/04	SSSV
57	COHNEN Levy	SSSV/001498/03	SSSV
58	URBAIN Lara	SSSV/002489/06	SSSV
59	JUNGLING Florence	STD/005031/99	STD
60	ROCCHI Léna	STD/002425/04	STD
61	SORET Lucas	STD/005027/97	STD
62	LEDENT Joane	SVDE/004455/05	SVDE
63	MOENS Julien	SVDE/004878/05	SVDE
64	CLAES Robin	VN/002596/00	VN
65	SAROGLOU Lucas	VN/001402/01	VN
66	BORSU Théo	W/001623/03	W

3. Echos des comités :

Conseil d'administration : Répartition des tâches entre les membres du CA, jusqu'à l'**Assemblée Générale Extraordinaire le 29 avril 2017**, en 2 parties

Comité sportif natation :

Recyclage :

Le 10 juin de 9h30 à 12h00 au centre Adeps de Jambes.

Allée du Stade, 3 5100 Jambes

**Tous les officiels A, B, C, sont tenus d'assister au recyclage.
Les entraîneurs et les secrétaires sont cordialement invités.**

Examens :

Le 10 juin de 13h30 à 16h00 au centre Adeps de Jambes.

Comité sportif masters : RAS

Comité sportif water polo : Le travail continue en ce qui concerne les jeunes.

Au calendrier des sélections U13 et U15 FFBN : 1&2 avril stage à Diekirch et 16&17 avril tournoi à Charleroi.

Comité sportif eau libre : RAS

4. Records de District :

Records de District améliorés du 01/01/2017 au 25/03/2017
--

Noms	Année	Sexe	Clubs	Style	Age	Date	Lieu	ARD
				4 x 50 4Nages				
Equipe NCH	Canet.	F	NCH	03.07.83	Canetons	12/03/17	Wanze	
Equipe NCH	Canet.	G	NCH	03.07.49	Canetons	12/03/17	Wanze	03.30.59

5. Rapports des délégués aux fêtes :

Le 12 février à Verviers : RAS
Le 12 février à Ciney : RAS.
Le 26 février à Visé: RAS.
Le 12 mars à Wanze : RAS.
Le 12 mars à Seraing (MOSAN) : RAS.
Le 12 mars à Bastogne : RAS.
Le 17 mars à Seraing : RAS.
Le 18 mars à Seraing : RAS.
Le 29 mars à Seraing : RAS.

Les clubs suivants seront pénalisés pour officiels manquants :

Le 12 février à Verviers : CNHUY (1), COUNT (1), LDV (1), SVDE(1), THN (1).
Le 12 février à Ciney : DGHN(1), NOC (1).
Le 26 février à Visé: CNSN (district Hainaut) (2), DGHN (1), VN(1).
Le 12 mars à Wanze : ESN (1), MOSAN(2), NOC (1).
Le 12 mars à Seraing (MOSAN) : BCSG (district Hainaut) (1), BST (district Hainaut) (1),
BWST (district BCBW) (1), CNHUY (1), CNT (district Hainaut) (1),
COUNT(1), DM (district Hainaut) (1), ENLN (district Hainaut) (1),
HELOIS (district Hainaut) (1), LDV (1), LGN(1), MNH (district
Hainaut) (1), NCA (1), NCH (1), NOC (1), PLOUF (1), VN (1),
W (1).
Le 12 mars à Bastogne : CNA (3).
Le 17 mars à Seraing : CNA (1), CHTHN (1), CMA (district Hainaut) (1), CNB (2), NOC (1), NCH (1),
ESP (district Hainaut) (1), VN (1), SSSV (1), SVDE (1), W (1).
Le 18 mars à Seraing: BOUST (district BCBW) (1), CMA (district Hainaut) (1), COUNT (1), NOC (1),
ESP (district Hainaut) (1), NCH (1).
Le 19 mars à Seraing : BOUST (district BCBW) (1), CHTHN (1), NOC(1), ESP (district Hainaut) (1).

Les clubs suivants seront pénalisés pour délégué non présenté :

Le 12 février à Ciney : DGHN

Les clubs suivants auront un bon à valoir sur les amendes d'officiels pour officiels en plus :

Le 12 février à Verviers : CHTHN (2), ENGH (1), ESN (1), NCH (1), SSSV (1), STD (1).

Le 12 février à Ciney : [CNJ \(district BCBW\) \(1\)](#), FLIPP (1), ENW (1).

Le 26 février à Visé: FLIPP (2), CHTHN (3), CNSPA (1), NCH(1).

Le 12 mars à Wanze : FLIPP (1), ENGH (2-).

Le 12 mars à Seraing (MOSAN) : CHTHN (1), ENW(1), ESN (1), MOSAN (2).

Le 12 mars à Bastogne : NCA (3).

Le 17 mars à Seraing : ESN (3), HN (1), FLIPP (1), STH (1).

Le 18 mars à Seraing: ESN (1), HN (1), SSSV (1), SFLIPP(1).

Le 19 mars à Seraing : [CMA \(district Hainaut\) \(1\)](#), ESN (1), HN(1), FLIPP (1).

6. Correspondances :

Dates pour les championnats régionaux verviétois 2017 :

Le 08 octobre 2017 à Saint Vith

Le 15 octobre 2017 à Verviers

Le 22 octobre 2017 à Herve

7. Divers :

Le bureau du district LNL demande aux deux candidats à la présidence de la FFBN d'envoyer à tous les clubs leur programme **avant** l'Assemblée Générale du 29 avril 2017.

Membres du Bureau du District Liège-Namur-Luxembourg de natation

Président : Pierre Salembier

Rue des Sorbiers, 5 5590 Ciney
Tél : 083/21 33 24
E mail : pierre.salembier@tvcablenet.be

Vice Président : Remi Jaymaert

Rue de Rosoux, 73 4250 Hollogne-sur-Geer
Tél : 019/32 64 00
E mail : jaymaert.remi@hotmail.com

Secrétaire : Remy Crahay

Avenue Rogier, 21/1A 4000 Liège
GSM : 0499/39 91 30
E mail : remy.crahay@teledisnet.be

Responsable Financier : Philippe Janssens

Rue du Vicinal, 150 6700 Arlon
Tél : 063/22 25 23
E mail : philippecna@tvcablenet.be

Membre : Raymond Jeukens

Rue de Rechain, 170 4820 Dison
Tél : 087/33 98 33
E mail : rajeukens@voo.be

Membre : Thierry Klein

Rue de Rechain, 104 4820 Dison
Tél : 087/33 33 27 GSM : 0499/62 01 59
E mail : thierryklein@skynet.be

Membre : Pascale Schröder

Prümer Berg, 37 4780 Sankt Vith
Tél : +32 477/616570
E mail : pascale.schroeder@skynet.be

La séance est levée à 17h00

Prochaine réunion le 06 mai à 14h00

Le Secrétaire
Remy Crahay

Mémoire pour le secrétaire de compétition

Fonction : gérer le coté administratif de la compétition avec le juge arbitre (SW 2.2 et SW 2.12 et rgt sportif 2.5)

Lieu : le secrétariat de compétition doit se trouver le plus près possible du JA, du speaker et du secrétariat informatique.

Il reçoit et gère :

1. Les cartes de départ avec les temps des chronométreurs
2. Il gère avec l'informatique le chronométrage électronique
3. Les feuilles de disqualification
4. Les compositions des relais
5. Les documents de records ou autres
6. Les résultats
7. Les réclamations

I. Compétitions sans chronométrage électronique

- a. Il n'y a pas 3 chronos pour tous les couloirs : vérification des résultats des séries par rapport aux ordres d'arrivées donnés par les juges d'arrivée
 - Il établit l'ordre d'arrivée en fonction des juges à l'arrivée : il faut au moins 2 ordres identiques sinon l'ordre du JA est prépondérant.

Exemple 1 : 3-5-2-6-1-4
3-5-2-6-1-4 bon ordre 3-5-2-6-1-4
5-3-2-6-1-4

Exemple 2 : 3-5-2-6-1-4
3-5-6-2-1-4 bon ordre 3-5-6-2-1-4
5-3-6-2-1-4

- il classe les cartes en fonction de l'ordre d'arrivée et vérifie si cela correspond au temps.
- Si oui : OK
- Si non, il faut modifier les temps pour les rendre conforme à l'ordre d'arrivée

Exemple 1 : ordre d'arrivée 4-3-5-2-1-6

4 : 1.10.23
3 : 1.10.14
5 : 1.10.37
2 : 1.12.99
1 : 1.14.45
6 : 1.15.59

4 et 3 sont contradictoires : on calcule la moyenne entre le 4 et le 3 et les 2 couloirs ont le même temps 1.10.18 et cl 4 avec JA 1 et cl 3 avec JA 2

Exemple 2 : ordre d'arrivée 4-3-5-2-1-6

4 : 1.10.23
3 : 1.10.15
5 : 1.10.10
2 : 1.12.99
1 : 1.14.45
6 : 1.15.59

4, 3 et 5 sont contradictoires : on calcule la moyenne entre le 4 et le 3 et les 2 couloirs ont le même temps 1.10.19 et ensuite on fait la moyenne avec le 5. On obtient alors temps 1.10.14 ; les 3 couloirs ont le même temps avec indication de la place pour chaque couloir.

Ensuite on transfère les cartes à l'informatique en veillant à ce que les décisions de classement figurent sur les résultats.

b. Il y a 3 chronométreurs pour tous les couloirs

- Il prend comme temps officiel le temps moyen

Exemples :

1.31.12

1.31.21 Temps moyen : 1.31.15

1.31.15

- il manque un temps sur la carte, il fait alors la moyenne des deux temps qui sera le temps officiel.

Exemples :

1.31.12

1.31.21 Temps issu de la moyenne : 1.31.16

II. Compétitions avec chronométrage électronique

- le temps officiel est celui du chrono électronique sauf si celui-ci ne fonctionne pas.
- Si panne dans une série pour un couloir alors on prend le temps manuel pour toute la série et on indique TM dans le résultat.
- Différents cas de figures :
 - Temps du chrono < 0,5 du temps de la poire = chrono
 - Temps du chrono > 0,5 du temps de la poire < 0,25 du temps manuel = poire
 - Temps du chrono > 0,5 du temps de la poire > 0,25 du temps manuel = JA

Exemples :

	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4
Temps électronique	Absent	1.10.67	1.10.67	1.10.67
Temps poire	1.10.50	1.10.72	1.10.11	1.10.03
Temps manuel	1.10.35	1.10.40	1.10.01	1.09.71
Temps final	1.10.50	1.10.67	1.10.11	1.09.71 si compatible avec les juges à l'arrivée et décision JA

- explications :

Cas 1 : Le temps électronique est absent -> temps poire officiel

Cas 2 : Le temps électronique est distant du temps poire de moins de 50 centièmes -> temps électronique officiel

Cas 3 : Le temps électronique est distant du temps poire de plus de 50 centièmes et le temps poire est distant du temps manuel de moins de 25 centièmes -> temps poire officiel

Cas 4 : Le temps électronique est distant du temps poire de plus de 50 centièmes et le temps poire est distant du temps manuel de plus de 25 centièmes -> le juge-arbitre vérifie si le temps manuel est compatible avec l'ordre d'arrivée -> temps manuel officiel

III. Les disqualifications

Il les reçoit et les fait avaliser par le JA qui est le seul à disqualifier.

Il note sur la carte la disqualification et y joint le document signé par le JA

Il donne au speaker la disqualification qui l'annonce dans un délai de maximum 30 minutes.
Il vérifiera qu'elle est bien renseignée dans le résultat

IV. Composition des relais

Il vérifie que les compositions de relais correspondent au règlement de la compétition
Note sur la carte de départ ou un document annexé à celle-ci la composition du relais.
La composition est transmise à l'informatique

V. Les records et autres

Il reçoit des délégués les records, il vérifie par rapport aux résultats l'exactitude du temps inscrit.
Il fait signer par le JA.
Donne ce document au délégué du club

VI. Les résultats

Il vérifie leurs exactitudes, il sera attentif aux forfaits et aux disqualifications.
Il communique les forfaits pour les éventuelles finales au speaker.

VII. Les réclamations

Il les reçoit exclusivement du délégué et les transmet au JA qui a la seule autorité pour les traiter.